

[Texte]

The Chairman: Mr. Williams has a further comment.

Mr. Williams: Mr. Chairman, I think the points that have been raised by various members are very important points and there is a great deal of substance to them. I do think there is another point to which one has to give some consideration at least.

Many members have raised the concern that producer boards or this entire bill could build a structure of agriculture that tended towards limitation of production. When this clause was written part of the intent, at least, was to try to ensure in as few words as possible that the main orientation of the board would not be towards forcing prices up through tighter and tighter production controls, and I think if you read the whole thing in that context, it really changes the thinking a little bit about it.

• 1640

I agree that there is a problem about the interpretation of the words "due regard". They are words to which different people can give different meanings. The intent was simply, as I have explained, that the agency would not orient itself the other way but would orient—and that these words were intended to be supplementary to the strong, efficient and competitive agriculture words. But having said that, Mr. Chairman, I do not believe I can add any further to it.

The Chairman: Thank you, Mr. Williams. I recognize Mr. Korchinski.

Mr. Korchinski: Mr. Chairman, somehow I fail to understand the reasoning of some actions. In one section we delete it completely with reference to the consumer, and in another section all of a sudden it becomes important, as though this is the main theme of the whole bill, that all of a sudden we notice as an afterthought that we had better keep it in somewhere.

If I were to split up what many of the farmers would think about even maintaining this type of wording in an agricultural bill, it would be that the powers should be placed over the industry, whether it be in the marketing or production or any other level that you may have. But the object shall be to have due regard to the interests of consumers in the regulated product.

If one looks at it in those terms—and it is not a facetious way of approaching this, because there will be restrictions. There will be the question of licensing, and there will be the inability of people to move into an industry once having been established. This of necessity has to come about.

What is in the interests of consumers? There could be a certain interest, although it has been perhaps covered to some extent by Mr. Williams, that this is not the intent. The point is that the consumer interest always has been to maintain a low price. I do not think it is in the interests of the agriculture industry to maintain a low price, nor is it in the interest of maintaining high prices to the extent that you destroy yourself by so doing. But you are singling out that one object of the bill, and that is to have due regard to the consumers.

There must be other objects here that are not written. There is an unwritten law that goes through this whole

23650—3

[Interprétation]

Le président: M. Williams voudrait ajouter une remarque.

M. Williams: Monsieur le président, je crois que les questions posées par divers députés sont importantes et justifiées, dans une très large mesure. Il y a toutefois un autre point dont il faut au moins tenir compte.

Bien des députés ont exprimé la préoccupation suivante en ce qui concerne les commissions de producteurs, l'ensemble de ce projet de loi pourrait organiser le secteur agricole de façon à limiter la production. Lorsque l'article fut rédigé, l'intention était, au moins en partie, d'indiquer avec un minimum de mots, que le principal objectif d'un office ne serait pas de gonfler délibérément les prix grâce à des mesures de contrôle de plus en plus étroites de la production. Je pense que si vous étudiez l'article dans ce contexte, votre optique s'en trouverait quelque peu modifiée.

Je conçois qu'il y a un problème d'interprétation en ce qui concerne l'expression «tenir compte». Différentes personnes donneront différentes interprétations. Néanmoins, l'intention, comme je l'ai expliqué, était simplement que l'office ne s'orienterait pas dans la voie opposée et que ces termes complémentent la formulation de l'objectif visant à assurer un secteur agricole fort, efficace et concurrentiel. C'est tout ce que je puis dire, monsieur le président.

Le président: Je vous remercie, monsieur Williams. Je donne la parole à M. Korchinski.

M. Korchinski: Monsieur le président, parfois je comprends mal les motifs de certaines actions. Dans un article, nous supprimons toute référence au consommateur et, dans un autre, il semblerait que le consommateur devienne le point clé du projet de loi, tout à coup. Subitement, nous pensons qu'il faudrait le mentionner quelque part.

Lorsque j'essaie de mentionner quelle sera la réaction des agriculteurs au sujet du maintien d'une disposition semblable dans un projet de loi agricole, il me semble qu'il revendiquerait les pouvoirs pour le secteur agricole, qu'il s'agisse de commercialisation, de production ou de toute autre phase du cycle. Toutefois, l'objet serait de tenir compte des intérêts des consommateurs du produit réglementé.

Si l'on examine la question sous cette optique, et ce n'est pas là une plaisanterie parce qu'il y aura des restrictions. L'on sera amené à délivrer des permis, et certaines personnes ne pourront entrer dans l'industrie une fois établies. C'est inéluctable.

Qu'est-ce qui est dans l'intérêt des consommateurs? Il y a peut-être une certaine forme d'intérêt, mais je crois que M. Williams en a parlé en long et en large et ce n'est pas là l'intention. Le fait est que les consommateurs ont toujours eu intérêt à voir les prix bloqués au niveau le plus bas. Je ne crois pas qu'il soit dans l'intérêt du secteur agricole de maintenir des bas prix, pas plus qu'il n'est dans son intérêt de maintenir des prix élevés car on risque de se détruire soi-même de cette façon. Or, vous isolez cet objet du projet de loi, à savoir: tenir compte des consommateurs.

Il y a certainement d'autres objets qui ne sont pas mentionnés. Il y a une loi sous-entendue qui régit tout ce